

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le **16 décembre 2025**, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 10 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Vincent MAZIN, Maire**.

Etaient présents : MM. Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Stéphane FALGOUX, Mme Jacinthe GUILLOT, MM. Vincent MAZIN, Julien MONTAGNÉ, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mmes Leslie ROMEO, Adeline ROUX, Michèle TARDIEU, Agnès VACHER, Martine VAQUIER.

Procurations : M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à M. Stéphane FALGOUX, M. Guillaume FLANDIN a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, Mme Florence JOUVE a donné pouvoir à Mme Lydie ROBERT, Mme Hélène LAGRANGE a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, M. Jean-Marc LAVIGNE a donné pouvoir à M. François PIGNOL, Mme Virginie MORIER a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Danielle RANCY a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, M. Laurent SAUNON a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO.

Absents excusés : Mme Laëtitia BOBEL, M. Matthieu GAVAIX, M. René LEMERLE, Mmes Juline RODRIGUES.

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

2025-62 : REGULARISATION D'ALIGNEMENTS - ECHANGES DE PARCELLES – AVENUE DE COMPAINS ET IMPASSE DU GAMAY – SECTEUR DALLE

Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale en date du 5 décembre 2025,

M. le Maire explique au conseil municipal qu'afin de régulariser des alignements et d'élargir l'impasse du Gamay, secteur de Dallet, il est proposé de procéder aux opérations suivantes, au prix de 15 € la parcelle, les frais de géomètre et les frais d'actes notariés étant à la charge des propriétaires :

- Vente des parcelles cadastrées AB 572 (23 m2) et AB 573 (72 m2) situées avenue de Compains à l'indivision CORDELETTE - PALASSE au prix de 15 € la parcelle
- Achat à l'indivision CORDELETTE - PALASSE de la parcelle cadastrée AB 576 (24 m2) située impasse du Gamay, secteur de Dallet, au prix de 15 € la parcelle

L'indivision CORDELETTE - PALASSE étant composée de :

Monsieur Matthieu Philippe Jacques CORDELETTE SOUPY, demeurant à LEMPDES (63370) 11 rue du Nord, né à AMIENS (80000) le 27 juillet 1978.

Madame Amélie Charlotte PALASSE, demeurant à LEMPDES (63370) 11 rue du Nord, née à CLERMONT-FERRAND (63000) le 29 avril 1994.

ET

- Vente de la parcelle cadastrée AB 571 (9 m2) située avenue de Compains à l'indivision COURGOULET, au prix de 15 € la parcelle
- Achat à l'indivision COURGOULET des parcelles cadastrées AB 577 (2 M2) et AB 580 (10 m2) situées impasse du Gamay, secteur de Dallet, au prix de 15 € la parcelle

L'indivision COURGOULET étant composée de :

1°/ Madame Patricia COURGOULET, épouse de Monsieur Jean-Louis Michel CHAUVET, demeurant à ROMAGNAT (63540) 4 rue Croix Saint Avit Saulzet le Chaud, née à CLERMONT-FERRAND (63000) le 23 mars 1959.

2°/ Madame Christine COURGOULET, épouse de Monsieur Jean-Philippe Lucien JEORGEAGUET, demeurant à FOURILLES (03140) 7 rue du Colombier, née à CLERMONT-FERRAND (63000) le 18 septembre 1960.

3°/ Mademoiselle Laure COURGOULET, demeurant à LYON (69008), 28 avenue des Frères Lumière, née à ISSOIRE (63500) le 4 janvier 1966.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les échanges de parcelles (achat et vente) tels que détaillés ci-dessus au prix de 15 € la parcelle, les frais de géomètre et les frais d'actes notariés étant à la charge des propriétaires

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente délibération et notamment les actes authentiques.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 16 décembre 2025,

Certifiée transmise en Préfecture, le 19 décembre 2025

Le Maire,

Vincent MAZIN

Le secrétaire de séance,

Yves FERRIER

